



Session du 16 décembre 2021

Intervention sur le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Madame la Présidente, cher.e.s collègues,

Lors du dernier mandat, nous vous avons interrogé à plusieurs reprises sur l'opportunité de mettre en place dans notre département un tel projet. Des acteurs saumurois ont pris l'initiative de le mettre en place en lien avec la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Nous en prenons acte et saluons l'engagement de tous ceux qui se battent pour permettre à des demandeurs d'emploi de sortir d'une situation de chômage

Aujourd'hui, en 2021, le contexte socio-économique a évolué. Les tensions sur le marché de l'emploi sont de natures différentes. Il faut également bien prendre en compte que le concept du TZCLD n'est pas un dispositif d'insertion. C'est pour cela que nous posons des points de vigilance. Ce dispositif doit mieux s'inscrire en complémentarité des actions d'insertion conduites par ailleurs. Il sera également nécessaire d'être attentifs aux profils des entrants dans le dispositif au regard du marché de l'emploi actuel et d'évaluer la « privation durable d'emploi » de chacun. Est-ce qu'un jeune a sa place dans le dispositif ? Est-ce que la personne candidate peut accéder à des postes existants que ce soit dans les dispositifs d'insertion ou dans le secteur économique avec un accompagnement adapté ?... Un ensemble de précautions est à prendre afin que le dispositif s'articule au mieux avec l'existant. Il ne faut pas que ce dispositif vienne en concurrence avec l'emploi classique. Notre économie locale a trop besoin de personnel pour assurer ses activités et permettre son développement.

Je vous remercie.

Jocelyne Martin